



Le Koweït fait appel à l'OTAN pour combattre les radiations nucléaires

Par [Global Research](#)

Mondialisation.ca, 04 avril 2007

[Contre info](#) 4 avril 2007

Région : [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Thème: [Militarisation](#)

Analyses: [IRAK](#), [Nucléaire \(guerre et énergie\)](#)

L'adjoint au directeur de l'Organisme de Sécurité Nationale, le cheikh Thamer Ali Al-Sabah a déclaré lundi que le Koweït avait émis une demande officielle auprès de l'OTAN, aux fins d'expertiser des stratégies de défenses koweïtiennes contre les radiations nucléaires. Les faits, et le commentaire de Contre Info.



Le cheikh Tamar a déclaré à l'agence Kuna que l'Etat koweïtien souhaitait bénéficier de l'expertise des pays de l'OTAN en matière de lutte contre les radiations nucléaires, dans la mesure où le Moyen Orient regroupe des pays qui détiennent la technologie nucléaire.

Il a rappelé que 60% des pays de l'OTAN avaient été affectés par les radiations de Tchernobyl en 1986.

M. Tamar espère qu'une équipe d'experts de l'OTAN puisse se rendre au Koweït dans les prochains jours.

Les ministères de la défense, de l'intérieur, de la santé, la Garde Nationale et la Défense Civile sont également concernés par cette stratégie de défense contre les radiations. Ils ont été enjoins de contrôler et de passer en revue leurs dispositions en la matière.

Le cheikh Tamar a également rappelé que les pays membres du Conseil de Coopération du Golfe travailleraient sous le contrôle de l'Agence Internationale de l'Energie.

Enfin, il a révélé que le Koweït et l'OTAN signeraient sous peu un accord autorisant les troupes de l'OTAN à traverser le territoire national pour se rendre en Iraq, considérant que cet agrément reflétait les liens profonds qui unissaient le Koweït et l'OTAN.

Source : [Kuwait News Agency](#)

Contre Info Commentaire

Le risque nucléaire

La décision annoncée par le cheikh Tamar est on ne peut plus sage. Dans l'équation diplomatico-militaire de la crise du nucléaire iranien, la question des radiations nucléaires est l'une des composantes majeures dans la prise de décision, et ceci à deux titres.

Tout d'abord, si l'option militaire finit par l'emporter, l'attaque des sites iraniens doit intervenir avant que la quantité de matière radioactive détenue par l'Iran n'atteigne un seuil trop élevé.

Au delà, l'effet dissuasif que constitue la possibilité de créer et disperser un nuage toxique qui envelopperait la région, interdit toute frappe, sauf à prendre le risque de contaminer gravement les territoires voisins de l'Iran, les radiations ne connaissant pas les frontières comme l'exemple de Tchernobyl nous l'a rappelé.

D'autre part, dans la mesure où les sites iraniens ont été « durcis » en vue d'une éventuelle attaque, la possibilité d'un usage d'arme nucléaire tactique par les USA n'est pas écartée. Certains experts militaires jugent que seules ces armes seraient à même de détruire les installations à coup sûr.

Le Koweït, situé à quelques dizaines de kilomètres du sud de l'Iran, serait aux premières loges si c'est finalement la logique de la confrontation qui l'emporte.

Il est donc effectivement prudent de vérifier la qualité des plans de protections contre les radiations.

L'OTAN en Irak ?

On peut par contre s'étonner de la signature de l'accord autorisant les troupes de l'OTAN à traverser le Koweït. Quel est le mandat qui autorise l'OTAN à intervenir sur ce théâtre d'opérations ?

Décidément, la confusion des missions de cet instrument s'accroît sans cesse. Où est la délimitation entre ce qui relève de la coopération transatlantique de sécurité collective et une conception de l'OTAN qui en fait un bras armé au service des politiques de Washington ?

Cette ambiguïté autorise toutes les dérives et compromet l'Europe, qui par manque d'outil militaire propre continue à intervenir sous l'ombrelle de l'OTAN.

Comment peut-on prétendre que cette organisation soit au service de la communauté internationale sous mandat de l'ONU en Afghanistan, dès lors qu'elle se plie aux volontés du Pentagone ?

Ce mélange des genres rend vain toute proclamation de bonnes intentions en Afghanistan, et explique pourquoi les troupes européennes sont désormais vues pour ce qu'elles sont de fait, faute d'une direction politique propre : les supplétifs d'une guerre d'occupation américaine.

La logique du conflit

Si nous avons encore besoin de preuves de la dangerosité de la situation dans laquelle nous nous trouvons, la décision du Koweït de renforcer ses préparatifs en cas de contamination radioactive vient nous rappeler à quel point les risques sont réels de voir dégénérer cette crise.

Bien que la plupart des acteurs soient convaincus que le recours à la force serait catastrophique, de tous côtés on se prépare à toutes les éventualités.

Et ces préparatifs, petit à petit, transforment la réalité sur le terrain, et dans les centres de décision. La guerre ne fait désormais plus partie de ces périls lointains que l'on évoque abstraitement. Dès lors que tous les acteurs s'y préparent activement pour ne pas rester pris au dépourvu, la logique du conflit s'autonomise et s'alimente d'elle-même.

Lorsque la fascination morbide de la guerre occupe tous les esprits et obscurcit les consciences, un incident qui ne donnerait lieu en d'autres circonstances qu'à des déclarations outrées et des convocations d'ambassadeurs, trouve presque naturellement sa réponse par la voix des armes.

Que se serait-il passé si les gardiens de la révolution avaient capturé une patrouille conjointe USA-Grande Bretagne ?

Le président, Chef des Armées

La période de périls que nous traversons, si l'on peut espérer qu'elle puisse encore trouver une issue pacifique, devrait aussi nous amener à nous interroger sur les qualités que devrait posséder le prochain occupant de l'Élysée.

Si la France a su faire preuve de raison à l'occasion du conflit irakien, nous le devons d'abord à la personnalité de Jacques Chirac. Mais si demain nous devons faire face à une crise, selon toute probabilité bien plus grave, quelle serait la réponse de la France ?

Nos institutions donnent un rôle clé au Président de République, « Chef des Armées » selon les termes de la constitution.

Le 22 avril, lorsque nous choisirons le prochain détenteur de la fonction, cette dimension, si peu présente dans la campagne, devrait pourtant être un critère majeur pour chaque citoyen.

Illustration : Koweit city. (Ndlr : Cette photo est issue du site institutionnel Koweit.eu. Doit-on lire son aspect dramatique comme un reflet inconscient de l'état d'esprit qui règne dans le royaume ?)

La source originale de cet article est [Contre info](#)

Copyright © [Global Research](#), [Contre info](#), 2007

Articles Par : [Global Research](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca